

Zeitschrift: Revue de Théologie et de Philosophie
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 13 (1963)
Heft: 1: Blaise Pascal 1662-1962

Artikel: Correspondance de Théodore de Bèze
Autor: Fraenkel, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-380788>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CORRESPONDANCE DE THÉODORE DE BÈZE ¹

Ce volume fait suite à celui que M. J.-F. Bergier a présenté dans cette revue (1960, p. 305 ss.). Il correspond aux dernières années de Bèze à Lausanne : au début sa *Tabula praedestinationis* a paru et son N. T. annoté est sous presse ; à la fin Bèze se prépare à rallier Genève. Entre ces périodes se placent trois ambassades de Bèze dans l'Empire, qui visent à faire intervenir les princes luthériens en faveur des protestants persécutés, sujets du roi de France : au printemps 1557, il s'agit des Vaudois du Piémont ; en automne (au colloque de Worms) et au printemps suivant, il s'agit des églises de France. Mais au différend entre Rome et Wittenberg s'ajoute celui entre Wittenberg et Zurich, et il faut démontrer aux familiers de la Confession d'Augsbourg que Piémontais et Français sont leurs frères. Ces 76 lettres et 14 documents annexes nous parlent de persécutions, de querelles entre luthériens, des dernières tentatives d'union avec Rome, des rapports des églises suisses et françaises avec les luthériens et entre elles, de l'organisation d'églises majoritaires et minoritaires — en somme, de tous les aspects essentiels de cette période trouble qui marque la transition entre deux grandes époques : celle où la réforme, survenant dans une chrétienté déjà très divisée, avait produit d'innombrables réformes, tendances et réactions, et celle où la chrétienté occidentale, au lieu de s'unir ou d'éclater en mille sectes, se fige pour plusieurs siècles en un nombre réduit de blocs confessionnels.

Les éditeurs nous parlent modestement du petit nombre d'inédits. Cependant, quatre lettres et six documents annexes ne se trouvent que dans des publications anciennes et rares ; seize lettres et cinq documents annexes sont inédits ; les textes déjà connus sont souvent mieux réédités et annotés ; certaines pièces retrouvent pour la première fois leur vrai contexte. Donnons quelques exemples de ce que chaque catégorie de textes nous apporte.

¹ *Correspondance de Théodore de Bèze*, recueillie par HIPPOLYTE AUBERT, publiée par F. AUBERT, H. MEYLAN et A. DUFOUR, t. II, 1556-1558, Genève, E. Droz, 1962 (*Travaux d'Humanisme et Renaissance*, t. XLIX), 284 p.

Texte et notes : La lettre de Bèze à Bullinger du 20 mars 1556, p. 38 s., contient deux alinéas qui manquent dans CR 44/77 s. Ceux-ci donnent des nouvelles politiques, mais ils montrent aussi que Bèze espère que la croissance des églises protestantes organisées amènera une réforme de toute l'Eglise de France. Ils confirment aussi que Bèze (comme les autres réformateurs) croit à une lutte entre Dieu et Satan sur la scène de l'histoire. Le même texte comporte de meilleures leçons que celui du CR. Une comparaison de la lettre suivante (Calvin à Viret et Bèze, 10 avril, p. 41) avec le CR montrera combien les notes sont ici plus copieuses, plus précises et mieux documentées.

Contexte : Une expertise théologique (1^{er} janvier 1556, p. 213 ss.) avait, du vivant même de Bèze, été publiée comme étant adressée « à une église allemande ». Elle se révèle être une réponse lausannoise à un questionnaire polonais sur l'erreur d'Osiander, transmis également à Genève (CR 43/869). On y voit la difficulté du dialogue théologique : en Pologne on se demande si l'Osiandrisme n'entraîne pas quelque erreur christologique. Lausanne répond que si tel est le cas, l'Osiandrisme est à rejeter ; mais le problème central, à savoir si le Christ nous justifie par infusion substantielle de sa justice, n'inquiète pas Lausanne. Loin de la Baltique on n'hésite pas à dire : « (iustitia) nobis per fidem communicatur et (!) imputatur » (p. 218).

Appareil critique : Les deux versions de la *Confession de Goeppingen* (p. 243 ss.), présentées aux luthériens par Bèze et Farel au printemps 1557, sont pour la première fois imprimées en regard ; l'appareil complet utilise même une minute de Bèze que celui-ci jugea presque illisible. On peut ainsi reconstituer l'histoire de ce texte, qui attira sur son auteur les foudres de Zurich : Bullinger lui reproche son ambiguïté « in iis praecipue, de quibus controvertitur » (lettre à Bèze, 16 juillet 1557, p. 75). On a fait remarquer récemment que de nombreux textes théologiques du XVI^e siècle sont des compromis diplomatiques plutôt que l'expression de toute la pensée de leurs auteurs. (F. LAU : *Melanchthon u. d. Ordnungen der Kirche*, in *Philipp Melanchthon*, Goettingen 1961, p. 102 et 114.) Faut-il lire notre texte dans cette perspective ? On notera que l'autre article sur la cène, présenté en automne à Worms (p. 115 s.), cite saint HILAIRE : *De Trin.* 8 : 14, un texte qui, depuis longtemps, influençait l'évolution doctrinale des luthériens. (Voir notre *Ten Questions Concerning Melanchthon, the Fathers and the Eucharist*, in *Luther and Melanchthon*, Goettingen et Philadelphie 1961, p. 163 s.). D'autre part nous savons maintenant que toutes les versions de la *Confession de Goeppingen* utilisent « exhibere » pour désigner la communication du Christ aux fidèles. Ce terme avait figuré dans les débats autour du sacrifice de la

messe, puis dans la *Concorde de Wittenberg*, 1536, et l'*Augustana Variata*, 1540. Représente-t-il ici une concession au luthéranisme ? En 1561, on le verra figurer à Poissy dans l'article sur lequel on faillit se mettre d'accord avec Rome ; et tandis que Calvin, qui l'emploie en latin (*Inst.* IV, 17 : 10 et 18) le traduit par « bailler », etc., les collocuteurs de Poissy l'utiliseront en français. Est-il déjà en passe de devenir un terme technique de la diplomatie théologique, qu'on croit capable d'exprimer une doctrine de la cène commune à tous hormis les anabaptistes ? Les docteurs romains le censureront en 1561, parce qu'il lie la présence « au seul usage et communion » (Voir *Hist. eccl.*, éd. Vesson, 1882, t. I, p. 327 b - 331 a, et A. DE RUBLE : *Le colloque de Poissy*, in *Mém. Soc. Hist. Paris*, t. XVI, p. 40-43). Il figure dans les passages soulignés par Valerand Poullain dans l'exemplaire qui accompagna sa lettre à Vermigli, le 5 juin 1557 (p. 251 s.), lettre qui fit éclater le scandale à Zurich et qui est éditée ici pour la première fois. Bèze le défend (le 24 août 1557, à Bullinger et Vermigli, p. 91) : ancien juriste, il l'explique en se référant à Ulpian. Nos éditeurs nous donnent la référence exacte (p. 94, n. 17) qui manque dans le CR.

Inédits : Deux lettres (nos 72 et 84) font mieux connaître les rapports de Bèze avec la Pologne. La seconde (du 3 mai 1556) émane du Synode de la Petite Pologne et appelle Bèze en Pologne « pour un temps », avec Calvin et d'autres. Huit lettres inédites et plusieurs pièces annexes se rapportent à la correspondance avec d'autres réformateurs suisses. Ici aussi, les affaires extérieures dominent. Mentionnons deux lettres de Bèze à Bullinger (24 septembre 1557, p. 108, et 25 mai 1558, p. 192). L'une, écrite au cours de la deuxième mission, assure Bullinger que l'affaire de la *Confession de Goeppingen* ne se reproduira pas ; l'autre justifie la déclaration de Worms comme un « ultimum consilium ». Cette déclaration, qui approuvait l'*Augustana* sauf l'article sur la cène, avait fait écrire aux Zurichois que le désaccord s'étendait aussi à d'autres articles importants (15 décembre 1557, p. 149 s.). Une autre lettre à Bullinger (17 décembre 1557, p. 153) est un excellent exemple de la lettre-gazette de l'époque : elle raconte les affaires des Eglises françaises, les fiançailles du dauphin avec Marie d'Ecosse et les préparatifs pour l'élection impériale de Ferdinand. Dans une lettre à Bèze (20 février 1558, p. 174 s.), Sturm exprime les craintes de l'humaniste devant les jeunes dogmaticiens, s'engageant dans un système scolastique intolérant : on s'attaque à la *Tabula praedestinationis*, elle-même peut-être un signe des temps nouveaux. La lettre s'insère aussi dans les débats entre partisans de la condamnation objective et personnelle (q. v. H.-W. GENSICHEN ; *Damnamus*, Berlin 1955, p. 101 ss.). Sturm pense que l'auteur de l'attaque devrait discuter avec Bèze « et personam non attingere ».

Si cela ne donnait point de résultat, Mélanchthon devrait trancher ; s'il ne le pouvait, qu'on reprenne alors la discussion et qu'on demande d'autres expertises. Signalons encore deux inédits intéressants pour l'histoire suisse. Une lettre de Bèze à Farel (8 ou 9 septembre 1557, p. 104) donne des nouvelles du procès de Viret à Berne et à Lausanne (q. v. H. MEYLAN : *Viret et MM. de Lausanne* in *Revue historique vaudoise*, septembre 1961, p. 131 ss.). Bèze y parle des chefs d'accusation « quorum vel ipsum Satanam pudeat ». Une lettre de Bèze à Oporin (du 28 février 1558, p. 176 s.) montre un trait typique du XVI^e siècle : au milieu des pires tensions théologiques et ecclésiastiques, les réformateurs n'abandonnent pas leurs études. Il s'agit d'éditions de Diodore de Sicile et de Cicéron, ainsi que d'un projet (jamais réalisé) d'une nouvelle carte de la Grèce.

Félicitons-nous de posséder un instrument de travail si précieux et terminons par quelques propositions — d'importance minime — pour d'éventuelles *corrigenda*. Page 61, n. 13 : « Scotus » n'est pas une erreur pour « Danus » (même s'il ne s'agit pas d'Alexandre Aless, également attendu au colloque de Worms ; voir RE³, t. XXI, p. 494 (citant Flacius) et Aurifaber à inconnu, septembre 1557, CR 9/308). En effet, Johannes Macchabaeus, professeur à Copenhague, n'est autre que l'Écossais John MacAlpine (voir NILS KRAGH : *Annalium rerum danicarum libri VI*, Copenhague 1737, p. 384, et D.N.B., t. XXXIV, p. 398). Page 103, n. 6 : Osiander ne fut pas « le réformateur de la Prusse ». Travaillant à Nuremberg depuis 1522, il devint professeur à Königsberg en 1549. La Réforme fut introduite dans l'État des Chevaliers teutoniques dès 1525 lorsque, sur le conseil de Luther, le grand-maître le transforma en un duché polonais. Page 116, N.B. : L'attestation des théologiens luthériens en faveur de la déclaration de Worms est éditée par Neudecker, *Neue Beiträge z. Gesch. d. Ref.*, 1841, p. 145 ss., d'après l'autographe, et réimprimée dans CR 9/334. Ici on est renvoyé à CR 44/662 qui mentionne ces éditions, mais sans signaler leur base manuscrite, différente de la sienne. Page 177, n. 3 : Le *Pro declaratione picturae... Graeciae...* de Gerbel contient des descriptions de villes grecques, mais pas de « représentations ». Page 252, n. 3 (et table s. n. « Katzenellenbogen ») : En dépit du contexte il ne faut pas identifier sans autre « principatus Cattorum » avec Katzenellenbogen. C'est plutôt le pays des Hessois (« Chatti » ou « Catti ») en général (voir GRAESSE/BENEDICT : *Orbis Latinus* s. n. « Cattorum castellum » = Cassel, capitale de Hesse. La capitale de Katzenellenbogen était Darmstadt). DASYPODIUS : *Dictionarium...* (Strasbourg 1537) s. vv. « Katzenellenbogen » et « Hessen », distingue les « Catimelibocenses » des « Chatti ».

PIERRE FRAENKEL.